

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 22 décembre 2023

DÉLIBÉRATION – CA-2023-RH-125

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 23 JAN. 2024

Date de transmission : 23 JAN. 2024

Date de réception rectorat : 23 JAN. 2024

UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

APPROUVANT LES SECTIONS CNU PROPOSÉES AU REPYRAMIDAGE PR

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration CA-ELE-UPEC-01 en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu, président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche dite LPR ;
- VU** l'annexe adossée à la présente délibération ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver les sections CNU proposées au repyramidage PR :

- 1 Poste en 01/02 (Droit privé et sciences criminelles/Droit public)
- 2 Postes en 05/06 (Sciences économiques/Sciences de gestion)
- 1 Poste en 26 (Mathématiques appliquées et applications des mathématiques)
- 1 Poste en 35/37 (Structuré et évolution de la Terre et des autres planètes/Météorologie, Océanographie physique et physique de l'environnement)
- 1 Poste en 61/62 (Génie informatique, automatique et traitement du signal/Énergétique, génie des procédés)

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 22 décembre 2023

Fait à Créteil, le 22 décembre 2023

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Simon GILBERT

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES 29
MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**

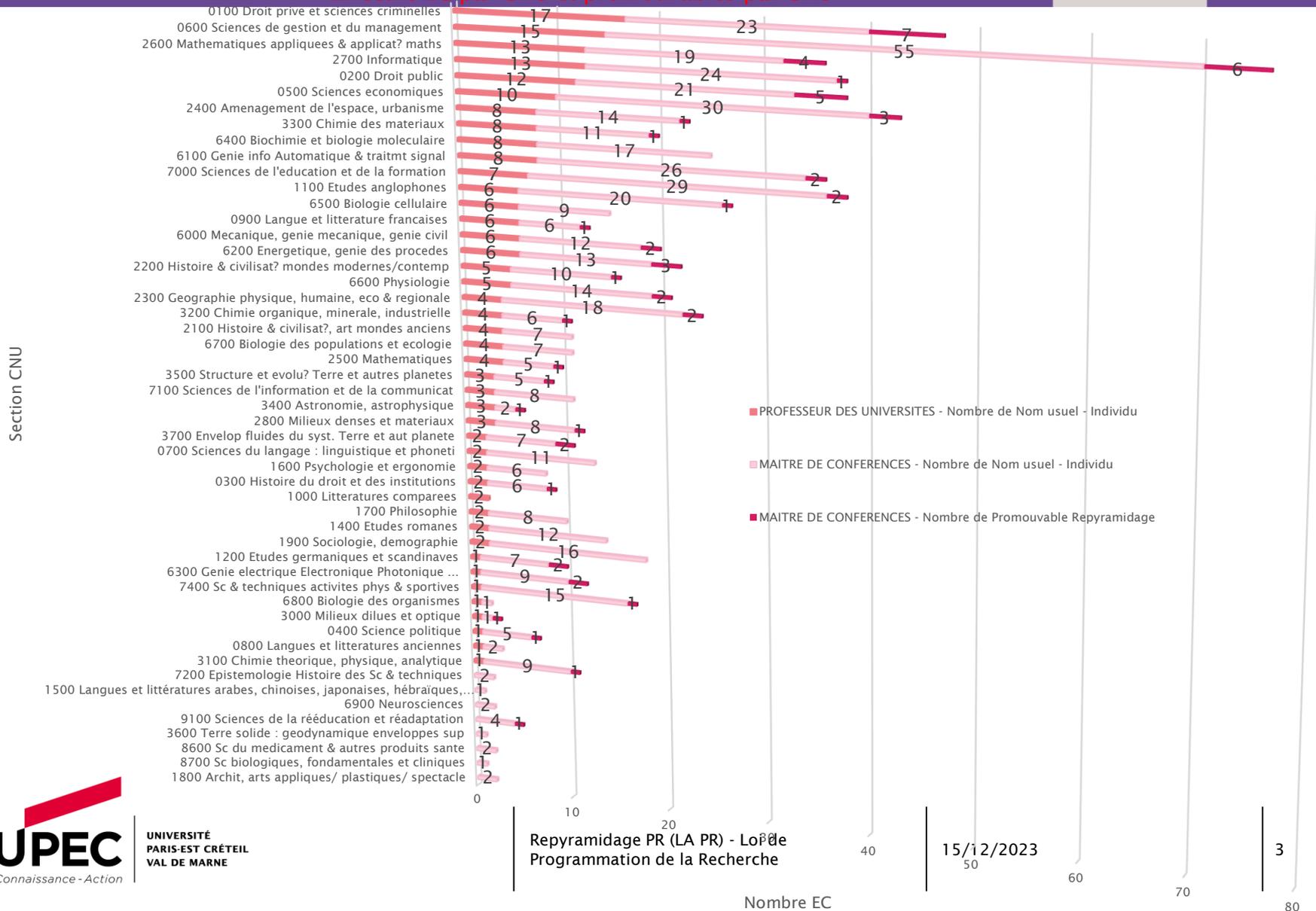
Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

**Dispositif temporaire d'accès des MCF au
corps des PR par promotion interne
Repyramidage MCF PR (LA PR)
*Décret n°2021-1722 du 20 décembre 2021
(décret modificatif du 9 mars 2023)***

Détermination des possibilités de promotions par section CNU à l'UPEC

Ratio PR/MCF par section CNU - UPEC et promouvables par section

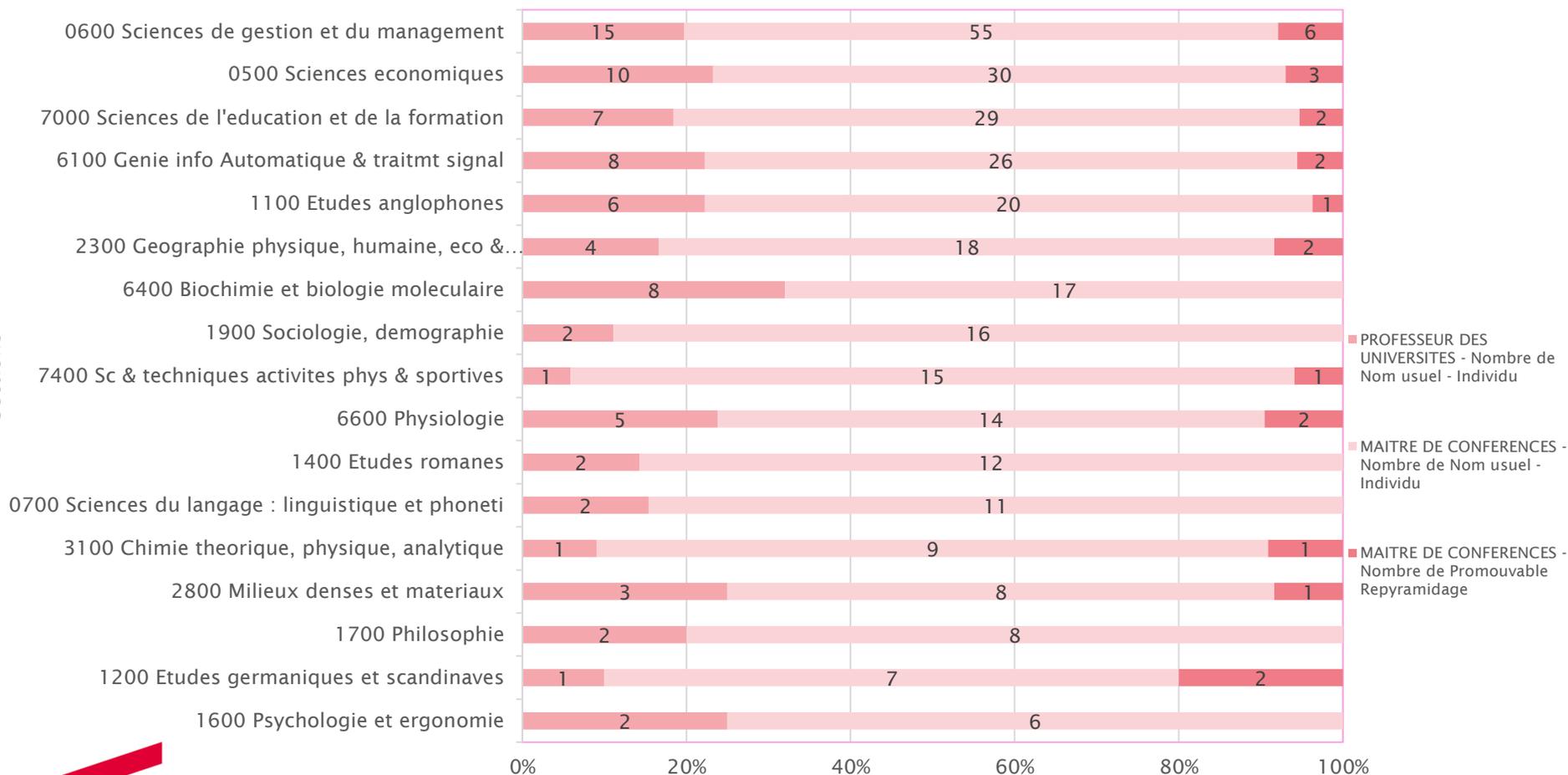
Effectifs EC par CNU et promouvables par CNU



Ratio PR/MCF – Focus sur les sections identifiées par MESRI

Représentation PR/MCF – Focus sections identifiées par MESRI

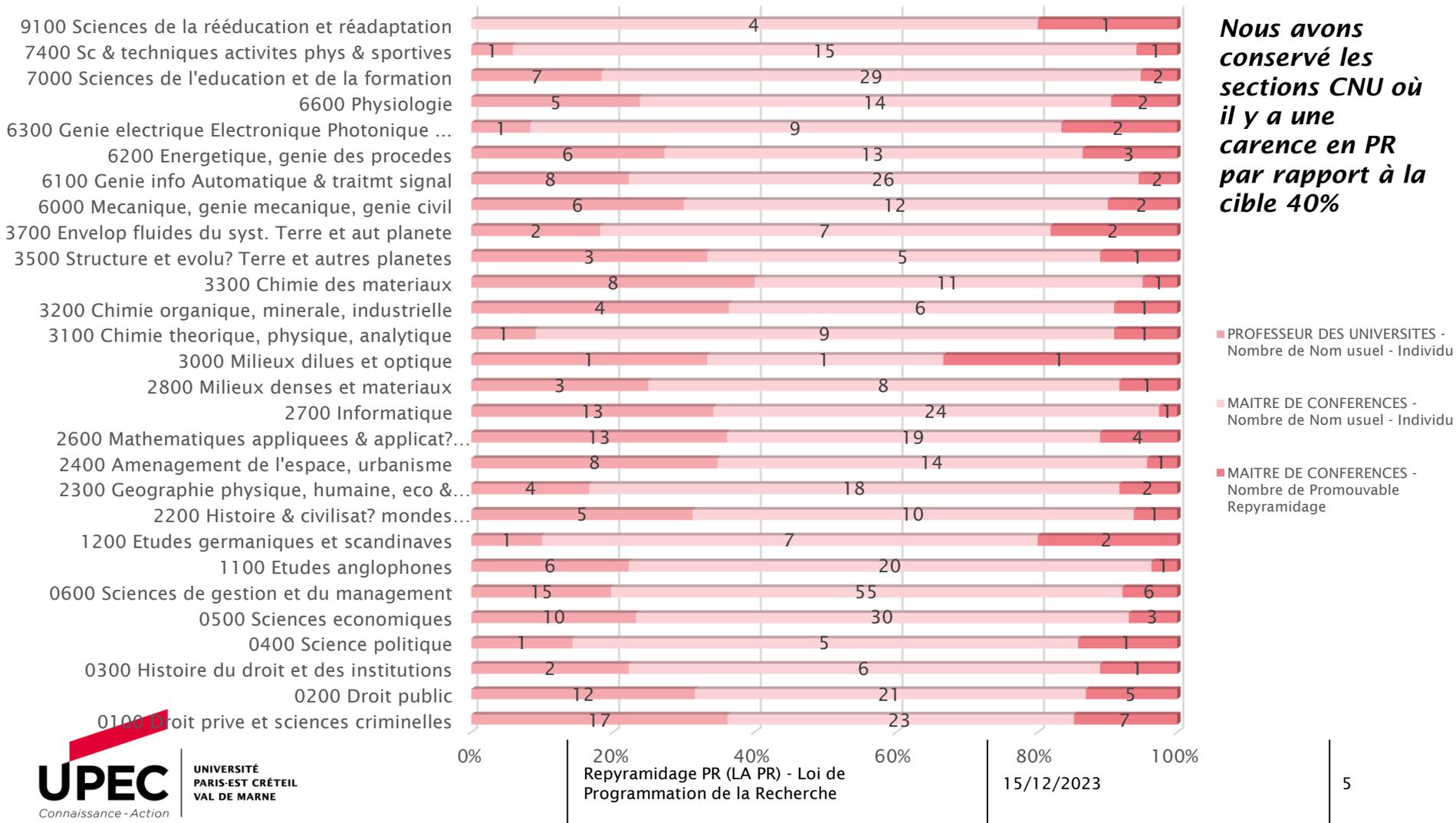
Effectifs des EC par CNU identifiées MESR (% + effectifs physiques)



Focus sur les carences en PR (moins de 40%) et HDR UPEC

CNU déficitaire en PR UPEC avec potentiels promouvables

Nous avons conservé les sections CNU où il y a une carence en PR par rapport à la cible 40%



Points sur les candidats potentiels (MCF HDR éligibles)

Sections avec le plus de candidats potentiels (MCF HDR remplissant les conditions) :

Section 01 : 7

Section 06 : 6

Section 02 : 5

Section 26 : 4

Sections 05, 62 : 3

Sections 12, 23, 37, 60, 61, 63, 66, 70 : 2

Sections 03, 04, 09, 11, 22, 24, 25, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 74, 91 : 1

(en rouge, les sections non déficitaires ou à 40% cf section 09)

Soutenances HDR récentes (participant à révéler du nouveau potentiel en comparaison avec les années passées)

Section 01 : 2 hdr en 2023

Section 06 : 1 hdr en 2022, 1 hdr en 2023

Section 02 : 2 hdr en 2022

Section 26 : hdr entre 1993 et 1999

Section 05 : 1 hdr en 2022

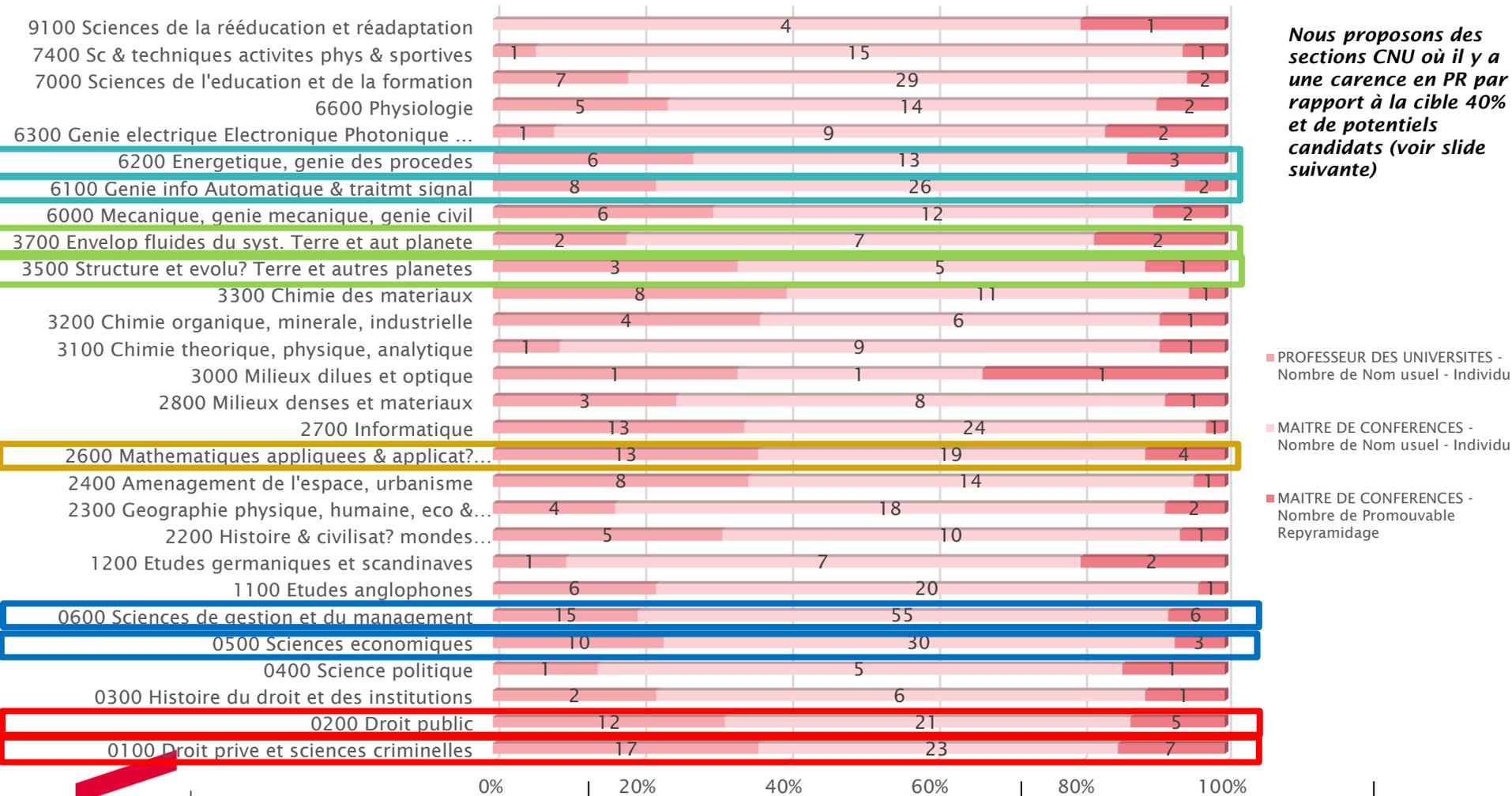
Section 61 : 1 hdr en 2021

Section 62 : 1 hdr en 2022, 1 hdr en 2016, 2017

Propositions de publication de sections (moins de 40%) et potentiels candidats

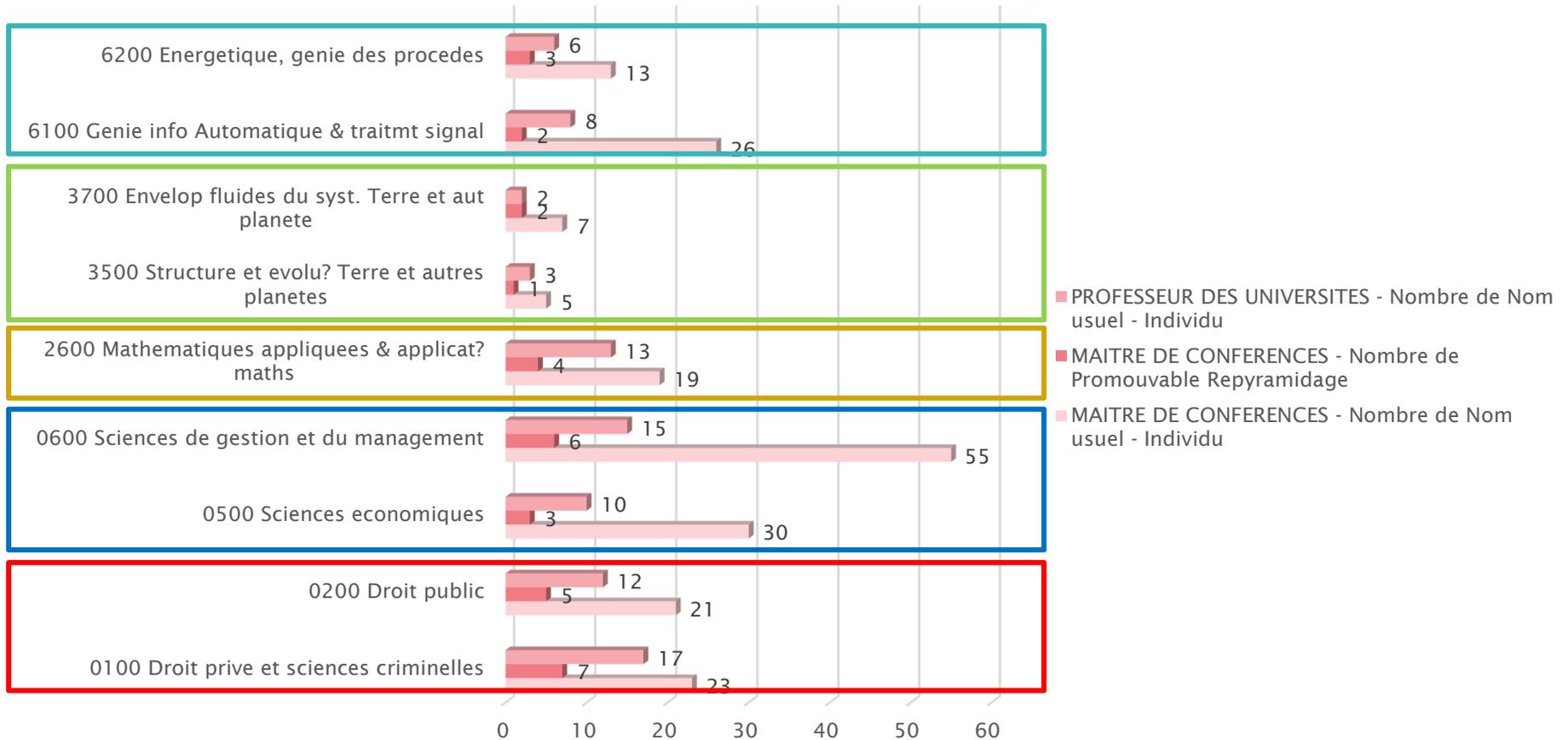
CNU déficitaire en PR UPEC avec potentiels promouvables

Nous proposons des sections CNU où il y a une carence en PR par rapport à la cible 40% et de potentiels candidats (voir slide suivante)



Sections proposées avec le contingent de potentiels candidats

Sections proposées avec le contingent potentiels de candidats



Détermination des possibilités de promotion PR par section

Process de détermination des ouvertures de promotion	Propositions au CA de l'UPEC
<p>1/vérification des ratio MCF/PR par section à l'UPEC pour vérifier si les sections identifiées par le MESRI étaient les moins représentées en PR</p> <p>2/Enquête auprès des composantes pour identifier les MCF HDR qui ne s'étaient pas déclarés auprès de la DRH</p> <p>3/vérification du vivier MCF HDR remplissant les conditions de promouvabilité par section (et grade)</p> <p>4/détermination des ouvertures de promotion par section en prenant en compte les priorités nationales et le vivier de candidatures</p> <p>5/doublement de sections CNU par poste</p>	<p>1 Poste en 01 et 02 (Droit privé et sciences criminelles/ Droit public) - (12 candidats potentiels)</p> <p>2 Postes en 5 et 6 (Sciences économiques/Sciences de gestion) - (9 candidats potentiels)</p> <p>1 Poste en 26 (Mathématiques appliquées et applications des mathématiques) - (4 candidats potentiels)</p> <p>1 Poste en 35 et 37 (Structure et évolution de la Terre et des autres planètes/Météorologie, Océanographie physique et physique de l'environnement) - (3 candidats potentiels)</p> <p>1 Poste en 61 et 62 (Génie informatique, automatique et traitement du signal/Énergétique, génie des procédés) - (4 candidats potentiels)</p> <p><i>En bleu, ces sections ne sont pas identifiées par le MESRI mais en carence PR à l'UPEC</i></p> <p>33 HDR éligibles déclarées : 13 Femmes - 20 Hommes</p>

Les sections non ciblées par MESRI en bleu

www.u-pec.fr

Simon Gilbert